

# PROJET D'AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE DE NDIAGANIAO

*Améliorer durablement l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène des établissements sanitaires et scolaires de la commune de Ndiaganiao*



Eau Vive Sénégal intervient depuis plus d'une vingtaine d'années dans la commune de Ndiaganiao pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Ces actions sont inscrites dans le cadre de la coopération décentralisée entre la commune française de Saint Herblain et celle de Ndiaganiao.

## A savoir

*Eau Vive aura à former les futurs préposés chargés de la gestion et de l'entretien des blocs sanitaires.*

## Projet :

### Zone d'intervention :

→ Commune de Ndiaganiao  
(Région de Thiès)

### Cible:

→ Les hommes, femmes et jeunes des zones d'intervention du projet

### Durée :

→ 12 mois (janvier – décembre 2022)

### Partenaire

→ Communes de Saint Herblain (France)  
et Ndiaganiao (Sénégal)

### Chargé de projet :



**Joseph Alphonse S. NDIAYE**

[indiaye.evs@gmail.com](mailto:indiaye.evs@gmail.com)

### Résultats :

L'action en cours a permis :

→ Le raccordement en eau potable de 11 établissements sanitaires et scolaires de la commune de Ndiaganiao à partir des réseaux d'eau existants, dans la période de mai au juin 2022 par la Société d'Exploitation des Ouvrages Hydrauliques (SEHO) ;

→ La construction de 7 niches de compteur unique et 4 niches de compteur avec protection de robinet en août 2022 par l'Entreprise EGTAEPA ;

→ La construction de 16 édicules publics (en cours). Les travaux seront terminés à la fin du mois de janvier 2023.

### Rôle des acteurs :

→ **Eau Vive Sénégal** coordonne toutes les activités du projet sur la gestion technique, administrative et l'élaboration des rapports. Au plan technique notamment, Eau Vive Sénégal apportera à l'ensemble des acteurs locaux, l'appui conseil, les outils, les formations et les compléments de financement nécessaires pour la réalisation des activités prévues : réalisation des études techniques, préparation des dossiers d'appel d'offres, appui à la sélection de l'entreprise, suivi contrôle des travaux, renforcement de capacités...

→ **La commune de Ndiaganiao** en sa qualité de maître d'ouvrage délégué, veille au bon déroulement du projet, assure la mobilisation et l'adhésion des habitants des villages cibles, prend une part active dans le suivi de l'ensemble des activités du projet, participe à son financement et est signataire de tous les documents contractuels. Elle procède également à la sélection de l'entreprise en charge des travaux.

→ **L'Entreprise** recrutée par consultation restreinte, exécutera les travaux sous la supervision d'un Conseiller technique d'Eau Vive Sénégal.

→ **Société d'Exploitation des Ouvrages Hydrauliques (SEHO)**, Mandataire du service d'eau potable se chargera de l'exécution des travaux liés à l'accès à l'eau dans les règles de l'art.

